

Janvier 2013

Diffusée aux adhérents par Internet

Tous les membres du Comité Directeur et les animateurs sont heureux de vous souhaiter une bonne année 2013.

L'activité bat son plein après quelques mises au point suite au remplacement de la totalité des ordinateurs maintenant plus puissants qui nous permettent d'appréhender le montage vidéo.

Nous pourrions en avoir la preuve dès le prochain stage qui initialement était prévu les 24 et 25 avril 2013, mais qui finalement aura lieu les **jeudi 28 février et vendredi 1^{er} mars 2013**. Ce stage portera sur le montage vidéo avec Windows Live Movie Maker uniquement.

Notez une date très importante dans la vie de l'association : le **samedi 16 février à 14 h 30 précises**.

L'Assemblée Générale qui, comme tous les quatre ans sera électorale.

Conformément aux statuts, la totalité des membres du Comité Directeur sera sortante. Il faudra donc élire un nouveau Comité Directeur ainsi qu'un président.

Comme vous avez pu le remarquer, la direction de notre association ne comporte pas de « Bureau ». Le Comité Directeur étant composé de 3 à 10 membres, c'est celui-ci qui met en œuvre toutes les décisions prises par l'A. G.

Les adhérents qui consultent le site internet de l'association ont été informés des modalités de candidature. Celles-ci sont closes depuis le 12 janvier dernier.

Tous les adhérents recevront une invitation munie de l'ordre du jour et d'un pouvoir que vous pourrez remettre entièrement complété à un adhérent présent si vous ne pouvez pas assister à l'AG. N'oubliez pas que la remise du pouvoir est indispensable même pour les présents.

Nous y aborderons entre autre, le sujet de la mise en place d'un nouvel "atelier" informatique proposé ainsi que des nouveaux tarifs mieux adaptés pour faire face à la faiblesse des subventions et à la diminution des partenaires.

La vie associative se veut démocratique à condition d'y participer.

Tous les adhérents aux formules 2 et 3 peuvent retrouver les fiches aide mémoire à l'aide de leur code personnel dans "Espaces Adhérents" sur le site de l'association. Le code vous est délivré sur la carte d'adhérent. Si vous avez égaré votre carte, votre code vous sera communiqué en réponse à votre demande formulée par Email à : gchiche@free.fr ou asso.qchiche@gmail.com ainsi que sur le site internet par l'espace "Contactez nous".

<http://www.qchiche.com>

Site à utiliser sans modération et par lequel vous pouvez également nous contacter pour nous faire part de vos suggestions et poser vos questions.